Les Nouvelles Varietes de Ble Tendre de Printemps

Résultats de Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale

Proposees a l'inscription au catalogue officiel français par la section CTPS cereales a paille du 24 Janvier 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
C.T.P.S.
COMITÉ TECHNIQUE PERMANENT DE LA SÉLECTION DES PLANTES CULTIVÉES

GEVES
Expertise & Performance

Sommaire

Les éléments fournis 3

Nouvelle variété de blé tendre de printemps proposée à l'inscription sur la liste A du catalogue officiel en janvier 2023 4

Les études VATE conduites pour l'inscription au catalogue 4

Caractéristiques des variétés de blé tendre d'hiver proposées à l'inscription sur la liste A du catalogue officiel en janvier 2023 7

Résultats de rendements des nouvelles variétés 8

Valeurs d'usage des nouvelles variétés 8

Pour plus d'informations 10

Les éléments fournis

- **La liste des variétés proposées à l'inscription** sur la liste A du catalogue officiel français à la date de parution du document par la section céréales à paille du Comité Technique Permanent de la Sélection des plantes cultivées (CTPS). **L'inscription des variétés sera actée par la publication au Journal Officiel d'un arrêté du Ministère chargé de l'Agriculture**.

- **Les principaux résultats de Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale (VATE)** obtenus lors des examens d'inscription. Ces résultats reflètent les conditions agro-climatiques des années considérées. Pour d'autres années et d'autres conditions de production, ils seraient ou pourraient être sensiblement différents. Pour les résistances vis-à-vis des maladies, les résultats ne peuvent s'appliquer que pour les races et conditions d'infestation des maladies prises en compte à l'époque des tests. **Ces résultats ne peuvent servir de garantie de résultat.**

Toute réutilisation de ces données est soumise au respect des dispositions prévues aux **mentions légales/CGU** et dans les conditions de la licence ouverte Etalab 2.0.
Sont à mentionner a minima :
- que les données ont été obtenues dans le cadre de l'expérimentation du CTPS,
- leur source en faisant figurer « ***Source CTPS***/GEVES » et ajoutant si possible le lien vers les données
- leur caractère dépendant des conditions et années d'expérimentation,
- ainsi que, le cas échéant, la nature du recalcul effectué à partir des données CTPS/GEVES.

Nouvelle variété de blé tendre de printemps proposée à l'inscription sur la liste A du catalogue officiel en janvier 2023

Type	Dénomination	Référence obtenteur	Obtenteur	Mainteneur
Lignée	**Gandom**	CH 211-14054	Agroscope (CH)	Delley Semences et Plantes SA (CH)

Les études VATE conduites pour l'inscription au catalogue

La décision d'admission VATE est prise en considérant l'ensemble des caractéristiques importantes de la variété pour la filière. Une variété est inscrite si son rendement moyen obtenu durant les 2 années d'évaluation, exprimé par rapport à des témoins, est supérieur ou égal à un seuil déterminé par sa valeur technologique, son comportement vis-à-vis des bioagresseurs et d'autres facteurs de régularité du rendement.

Tous les éléments relatifs aux règles d'inscription sont présentés au sein du **Règlement Technique d'Examen**.

Les variétés sont évaluées au sein de réseaux d'essais, gérés par le Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés et des Semences (GEVES), auxquels participent le GEVES, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE ; UE GCIE et U2E)[1], l'UFS (Union Française des Semenciers), Arvalis - Institut du Végétal, des coopératives et négoces agricoles ainsi que d'autres acteurs de la filière. Les protocoles d'expérimentation et listes de témoins en vigueur pour la campagne en cours sont consultables sur le site du GEVES.

Les variétés sont implantées dans un réseau qui permet d'évaluer le rendement et un certain nombre de caractères (précocité, résistance à la verse et aux maladies, etc.) et de fournir des échantillons pour l'appréciation de la valeur d'utilisation. Ces essais sont menés **sans traitement fongicide** en végétation.

Par ailleurs, des essais implantés dans des conditions spécifiques, permettent d'évaluer plus précisément les caractéristiques physiologiques et technologiques des variétés :

- Résistance à la verse : 1 essai/an,
- Résistance à la germination sur pied : 1 essai/an,
- Pour les blés améliorants : 5 essais avec une fertilisation azotée adaptée à ce type de production, test des caractéristiques rhéologiques au Mixolab.

[1] Unité Expérimentale Grandes Cultures Innovation Environnement – Picardie et Unité Expérimentale d'Epoisses

Carte du réseau d'essais VATE blé de printemps

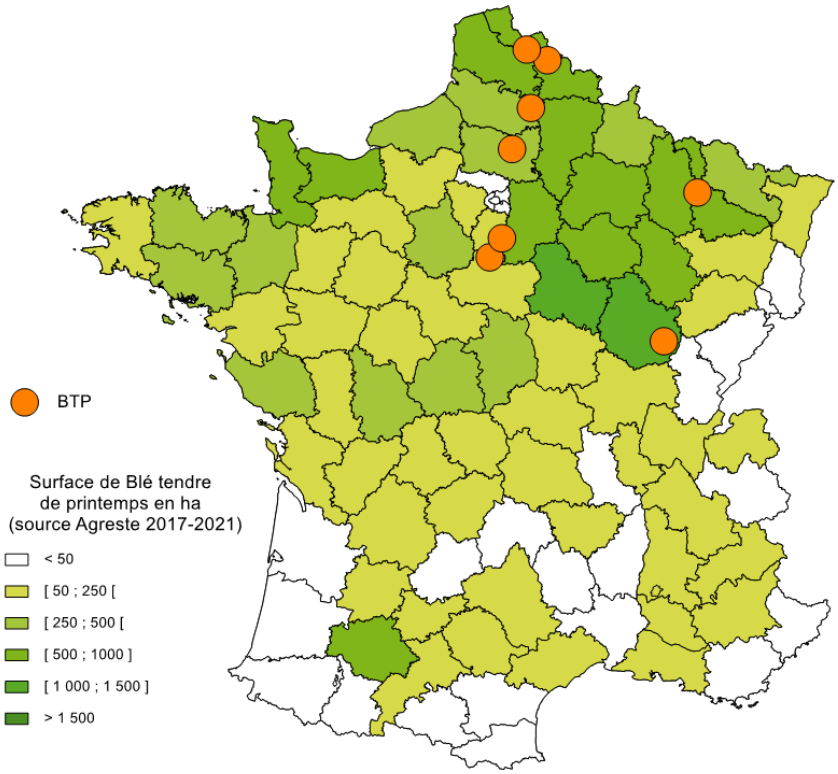

Légendes et échelles

Rendement	Exprimé en q/ha à 15% de teneur en eau
Cotation rendement	Exprimée en % des variétés témoins sur l'ensemble des essais.
Classes de qualité	A : Blé de force ou améliorant
	BPS : Blé Panifiable Supérieur
	BP : Blé Panifiable
	BB : Blé Biscuiter
	BAU : Blé Autre Usage
LI ; HYB	Type variétal (LI : lignée, HYB : hybride)
(*Note*)	Valeur à confirmer car établie sur un nombre de données réduit
-	Caractéristique non évaluée
T ; T*	T : témoin de rendement et/ou de qualité ; T* : témoin bioagresseurs (non utilisé pour la cotation rendement)

Caractères technologiques

Gluten Humide	Plage des valeurs, recalculées à 11.5% de protéines, à 14% dans le cas d'une variété améliorante, ou à 11 % pour les variétés évaluées en AB
W	Plage des valeurs, recalculées à 11.5% de protéines, à 14% dans le cas d'une variété améliorante, ou à 11 % pour les variétés évaluées en AB
P/L	Plage des valeurs observées
Classe de dureté	Soft / Medium Soft / Medium Hard / Hard

Poids spécifique	Exprimé en kg/hl, valeur mesurée et corrigée des effets années
Teneur en protéines	Teneur exprimée en % ou en % des témoins

Résistance aux Bioagresseurs et autres Facteurs de Régularité du Rendement

Alternativité	Note de 1 à 9 (1 : très hiver, 9 : printemps)
Précocité à épiaison	Note de 1 à 9 (4.5 : très tardif, 8 : ultra-précoce)
Hauteur des plantes	Note de 1 à 9 (1 : très courte, 9 : très haute)
Maladies, accidents	Note de 1 à 9 (1 : très sensible, 9/R : résistant, T : tolérant, S : sensible)

Boîte à moustaches (Box plot)

La croix représente la moyenne des valeurs

La ligne centrale du graphique est la médiane (il existe autant de valeurs supérieures qu'inférieures à cette valeur dans l'échantillon)

Les bords du rectangle sont les 1er et 3ème quartiles

Les extrémités des moustaches sont calculées en utilisant 1.5 fois l'espace interquartile (la distance entre le 1er et le 3ème quartile)

Caractéristiques des variétés de blé tendre d'hiver proposées à l'inscription sur la liste A du catalogue officiel en janvier 2023

		Cotation rendement	Qualité technologique							Caractéristiques physiologiques					Résistances aux bioagresseurs			
Dénomination	Type variétal	Cotation d'inscription (% témoins NT)	Classe qualité	Gluten Humide [1]	W [1]	P/L (page)	Classe de dureté	PS	Protéines (% témoins)	Aristation (b=barbu / nb=non barbu)	Précocité épiaison	Hauteur	Résistance verse	Résistance à la germination sur pied	Oïdium [2]	Rouille jaune [2]	Septoriose tritici	Rouille brune[2]
Gandom	LI	**101.0**	A	30-33	205-309	0.52-0.77	H	79	105	b	7.5	4	-	3	-	-	-	-

[1] Plage des valeurs observées sur 5 essais, recalculées à 11.5% de protéines, à 14% dans le cas d'une variété améliorante

[2] Attention aux risques de contournements

"-" Note non établie faute de données suffisantes

() : note à confirmer car établie sur un nombre de données réduit

Le témoin rendement de référence est constitué pour les récoltes 2021 et 2022 de 2 variétés : Togano et Lennox.

Résultats de rendements des nouvelles variétés

Rendements observés durant les 2 années d'études

Le graphique ci-après représente la distribution des résultats de rendements en q/ha. L'ensemble des essais validés pour les récoltes 2021 et 2022 y sont représentés.

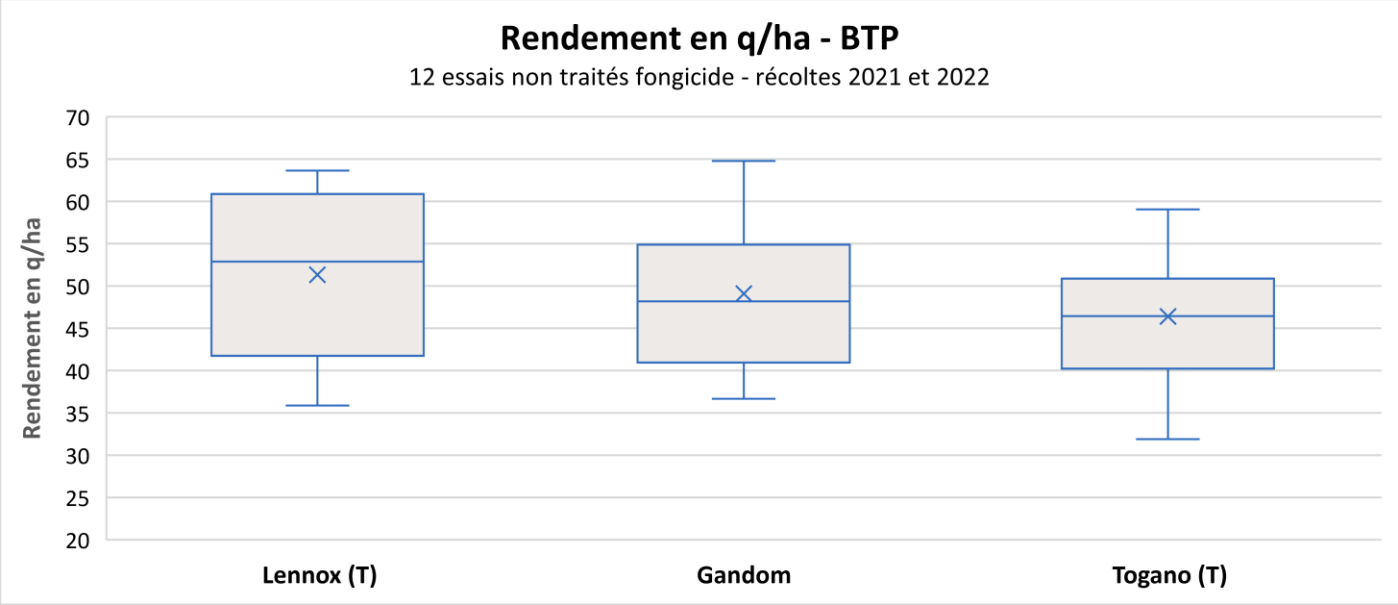

Valeurs d'usage des nouvelles variétés

Poids Spécifique

Le graphique ci-dessous représente l'ensemble des données brutes de poids spécifique mesurées sur les échantillons de récolte de 8 essais.

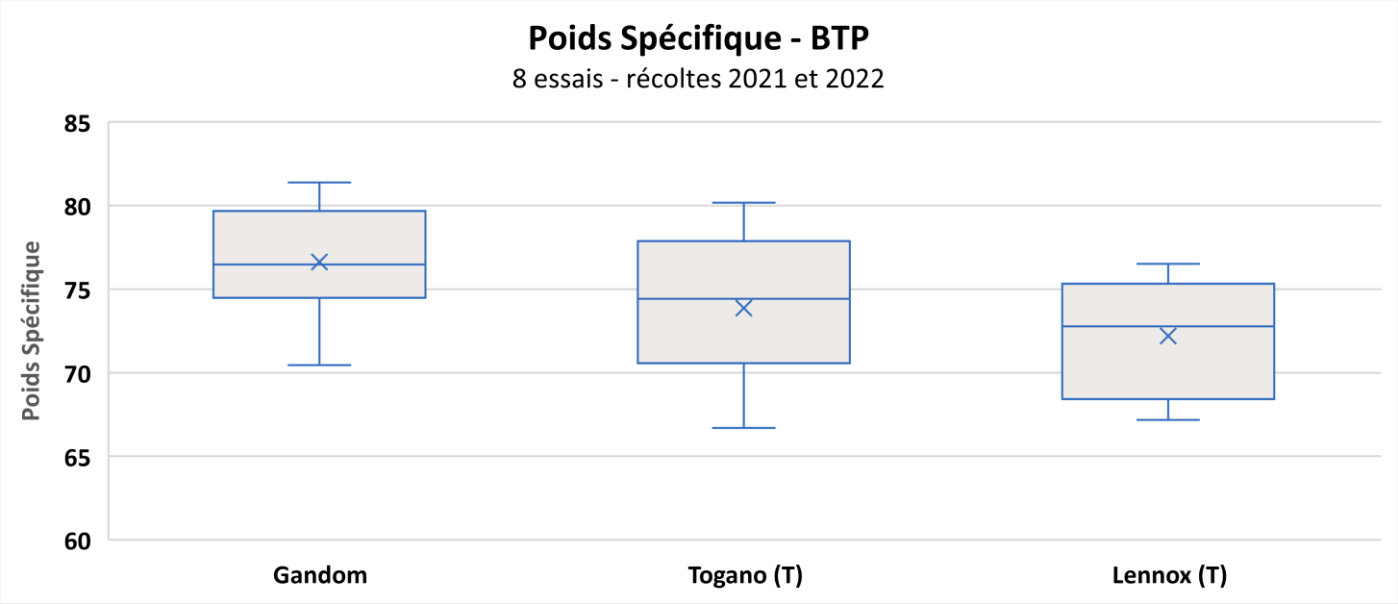

Protéines

Le premier graphique ci-après représente l'ensemble des données brutes de teneurs en protéines mesurées sur les échantillons de récolte de 12 essais.

Le second graphique représente la moyenne des rendements et des protéines obtenus sur les 12 essais analysés.

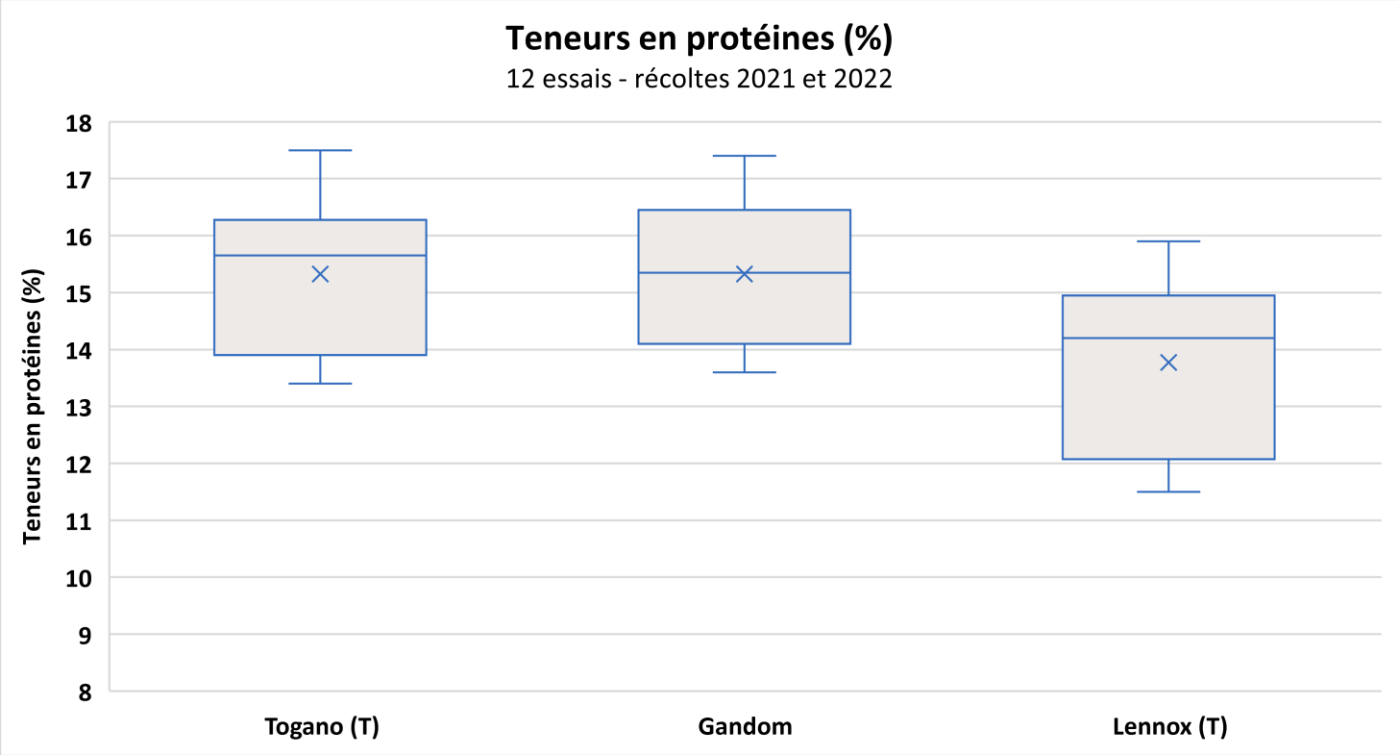

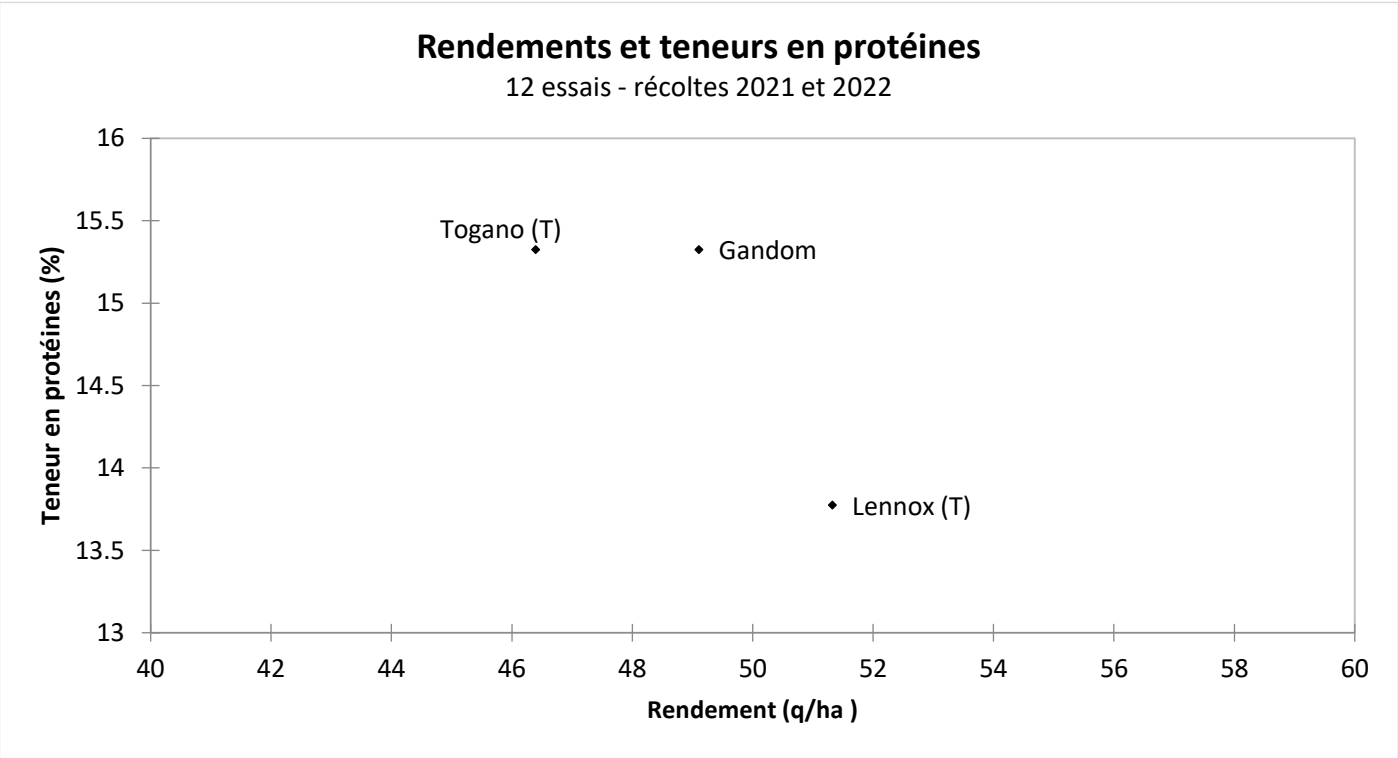

Pour plus d'informations

GEVES
25, rue Georges Morel
CS 90024
49071 BEAUCOUZE Cedex France
Tél. 33 (0)2 41 22 86 00 - Fax 33 (0)2 41 22 86 01
https://www.geves.fr

Anne-Lise Corbel, Responsable DHS et Secrétaire Technique de la Section CTPS Céréales à paille :
anne-lise.corbel@geves.fr
Solène Barrais, Responsable VATE Blé tendre :
solene.barrais@geves.fr
Jean-Philippe Maigniel, Responsable Bioagresseurs Céréales à paille :
jean-philippe.maigniel@geves.fr

Retrouver les protocoles, règlements techniques et plaquettes de résultats par année :
https://www.geves.fr/acces-documents/

Effectuer une recherche dans le catalogue des variétés inscrites :
https://www.geves.fr/catalogue/

S'abonner aux lettres d'information du GEVES :
https://www.geves.fr/newsletter/